



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 47/48 The Sails, Queensway Quay, Gibraltar.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,

Numéro de contrat : **DEC2-ELI001926**

Période de validité : du 01/09/2016 au 31/08/2017

ATTESTATION D'ASSURANCE
Assurance de Responsabilité Décennale Obligatoire et la Responsabilité Civile
Professionnelle

La compagnie **Elite Insurance Company Limited**, représentée par son mandataire, la société **EISL**, atteste que l'entreprise :

BEDELET ALAIN
118 HAM LA BLAIRE
35850 LANGAN
Numéro d'identification : 422551721

est titulaire d'un contrat d'ASSURANCE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE et RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE à effet du 01/09/16, sous le n° **DEC2-ELI001926**, garantissant les activités professionnelles déclarées ci-après.

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent:

- Aux travaux réalisés en France Métropolitaine, DROM, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du Code des Assurances.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état hors honoraires déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 2 500 000 euros et dont le montant du marché HT de l'assuré n'est pas supérieur à 100 000 €.
- Aux travaux, produits et procédés de construction de technique courante:
 - répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles acceptées par la C2P.
 - faisant l'objet au jour de la passation du marché d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P, d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable, d'un Pass'innovation "vert" en cours de validité.



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 47/48 The Sails, Queensway Quay, Gibraltar.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes:

BET

BET VRD - Assainissement autonome

EXCLUSIONS

Travaux routiers, réseaux publics d'adduction ou de distribution d'eaux, d'assainissement, réseau chauffage urbain.

NATURE DE LA GARANTIE:

Le contrat garantit:

- la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.

- la responsabilité civile professionnelle de l'assuré pouvant lui incomber en vertu du droit commun, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non à un dommage matériel, causés à des tiers du fait de l'exercice de ses activités professionnelles et survenus tant en cours de travaux qu'après leur achèvement.

- Compte tenu que le souscripteur n'a depuis la création de son entreprise, et le début de son activité jamais souscrit de contrat Responsabilité Civile Décennale, il est convenu entre les parties que la couverture proposée par EISL ne prendra en compte que les seuls chantiers ayant débuté à une date postérieure à la date de souscription de la Police EISL. Le Souscripteur reconnaît avoir été informé de cette clause et en accepter le principe.



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 47/48 The Sails, Queensway Quay, Gibraltar.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,

MONTANTS DES GARANTIES :

NATURE DES GARANTIES	FRANCHISE PAR SINISTRE	PLAFOND DE GARANTIE
RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE		
Responsabilité civile Décennale		
Travaux de construction :	1 800 €	Residentiel : à hauteur du cout de réparation des dommages à l'ouvrage, comprenant également les travaux de démolition, déblaiement, depose ou démontage éventuellement nécessaire Non - Residentiel : à hauteur du cout de réparation des dommages à l'ouvrage, dans la limite du cout total de construction declare par le maitre d'ouvrage tel que visé par l'article R243-3-1 du code des assurances
Responsabilité en qualité de Sous Traitant :	1 800 €	50 000 € par chantier
Garanties annexes		
Bon Fonctionnement	1 800 €	50 000 € par chantier
Dommages Immatériels consécutifs :	1 800 €	50 000 € par chantier
Dommages Matériels aux existants :	1 800 €	50 000 € par chantier
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE		
Tous dommages confondus Limite globale de garantie	1 800.00 €	5 000 000.00 €
Dommages corporels garanties et dommages immatériels en résultant causés par :	1 800.00 €	1 600 000.00 €
- Fautes inexcusables	1 800.00 €	250 000.00 €
- Accidents du travail	1 800.00 €	250 000.00 €
- Maladies professionnelles	1 800.00 €	250 000.00 €
Dommages matériels garantis et Dommages immatériels en résultant, dont :	1 800.00 €	1 600 000.00 €
- Dommages subis par les préposés	1 800.00 €	10 000.00 €
- Vols, abus de confiance	1 800.00 €	10 000.00 €
- Escroqueries, détournement par préposés	1 800.00 €	10 000.00 €
Négligences facilitant un vol	1 800.00 €	10 000.00 €
Dommages matériels causés aux existants et immatériels en résultant	1 800.00 €	160 000.00 €
Atteintes à l'environnement d'origine accidentelle	1 800.00 €	300 000.00 €
Dommages matériels et immatériels en résultant causés aux biens mobiliers confiés ou prêtés	1 800.00 €	50 000.00 €
Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel	1 800.00 €	200 000.00 €
Dommages immatériels consécutifs à un dommage non garanti	1 800.00 €	200 000.00 €
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DES TRAVAUX, SERVICES, PRODUITS		
Tous dommages confondus, dont :		500 000.00 €
- Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel	1 800.00 €	200 000.00 €
- Dommages consécutifs pour non-respect de la Règlementation Thermique 2012 (Applicable en France Métropolitaine)	1 800.00 €	50 000.00 €
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage non garanti	1 800.00 €	200 000.00 €
Protection juridique		



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 47/48 The Sails, Queensway Quay, Gibraltar.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,

La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

La garantie fonctionne selon les règles de la capitalisation.

La présente attestation n'est valable que sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'assuré pour la période de validité susmentionnée. Elle ne peut engager l'assureur en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Tunbridge Wells, le 12 September 2016

EISL - Elite Insurance Company Ltd